



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

dépenses

Question écrite n° 68078

Texte de la question

M. Claude de Ganay attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur le rapport « Les finances publiques locales » d'octobre 2014 de la Cour des comptes. Dans ce rapport, la Cour préconise d'adopter des modalités de répartition de la baisse des dotations de l'État entre catégories de collectivités (régions, départements, communes, intercommunalités) qui prennent mieux en compte l'existence de marges de manœuvre plus importantes au sein du secteur communal. Il lui demande si le Gouvernement prévoit de suivre les recommandations de la Cour des comptes et de les mettre en œuvre prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Claude de Ganay](#)

Circonscription : Loiret (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68078

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [4 novembre 2014](#), page 9213

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)